



Année : 2017*
Registre : 89*
N° acte : 8886*

ACTE DE NAISSANCE

Mention(s) marginale(s) :

NEANT

Centre d'Etat Civil Principal

Commune de N'Djaména

Le vingt mars deux mille dix-sept *

par jugement supplétif n° 5337/JP/2èAr en date du 17 mars 2017*

a été ordonné l'enregistrement à l'Etat Civil, la naissance d'un enfant de sexe masculin*

survenue à N'Djaména le quinze décembre deux mille *

nommé AHMAT MAHAMAT MOUSSA*

Fils de Mahamat Moussa*

né à Abéché*

le deux mars mil neuf cent soixante-dix *

profession: Commerçant*

et de Haoua Ibrahim*

née à N'Djaména*

le dix mai mil neuf cent quatre-vingt-deux *

profession: Ménagère*

sa légitime épouse*

Dressé, le 20 mars 2017*

Sous le n° 8886 de l'année 2017*



HASSAN ALI OUMAR
Secrétaire Général